



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

La direction générale

Bruxelles
MARE.D.3/MM

Chers conseils consultatifs,

Nous vous remercions pour votre courrier collectif daté du 5 décembre 2023 relatif à la contribution des conseils consultatifs.

Nous avons apprécié la contribution de toutes les parties prenantes, y compris les conseils consultatifs, récemment lors de la réunion INTERAC du 6 février 2024. Avec autant de parties prenantes et de contributions, il est bien sûr difficile d'entendre toutes les contributions au cours d'une seule réunion. Je peux vous assurer que l'équipe MARE et moi-même suivons tous les autres échanges, les comptes-rendus de réunions et, bien sûr, vos précieuses recommandations. Tous ces éléments alimentent notre travail quotidien de mise en œuvre de la Politique commune de la pêche et d'élaboration des politiques.

Nous avons pris bonne note de votre demande de trouver une autre façon d'organiser nos réunions et j'ai demandé à mes collègues d'organiser une discussion avec le secrétariat des conseils consultatifs pour réfléchir ensemble aux différentes options et approches. L'équipe MARE AC vous contactera très prochainement afin de trouver une date appropriée pour une telle réunion après Pâques.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Charlina VITCHEVA

Copie : TANKINK Valérie, RANSHUYSEN-ESSAT Evelien, MORTENSEN
Martin

Commission européenne/Europese Commissie, 1049 Bruxelles/Brussel, BELGIQUE/BELGIË – Tél. : +32 22991111
Bureau : J-99 01/032 – Tél. direct : +32 229-58518

Martin.MORTENSEN@ec.europa.eu